

Infos Lilas

N° 113 - avril 2012

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

**Présidentielle,
législatives :**
tout savoir sur
les élections

Perspectives
Vue à la Télé :
Amélie Carrouër

Finances locales
Adoption du budget
communal 2012

Collège Marie-Curie
Des gladiateurs
apprennent le latin
aux élèves

Vacances de printemps
Le plein d'activités
aux Lilas

Associations
Le Réseau Education
Sans Frontières



22 avril et 6 mai
**Aux urnes
citoyens !**

Vue à la Télé : Amélie Carrouër

Elle a fait de sa passion son métier et entre dans votre séjour par le petit écran. La Lilasienne Amélie Carrouër profite de l'élection présidentielle pour faire un tour de France, doublé d'un retour aux sources quand la campagne la ramène aux Lilas, sa ville natale.



On découvre régulièrement son visage sur I Télé ou sur Canal +. Enfant, Amélie Carrouër rêvait déjà d'être journaliste. « Je crois qu'au départ, mon rêve était de devenir médecin du monde. Mais à dix ans, sentant que je n'étais pas scientifique, mon obsession est devenue le journalisme », déclare cette jeune femme de 27 ans. L'envie de voyager, de raconter des histoires est la source de cette vocation précoce. A recomposer son parcours, on se dit qu'elle pourrait intervenir en école de journalisme pour expliquer comment mettre toutes les chances de son côté pour réussir. On veut bien la croire quand elle dit que « c'est ce rêve qui m'a construite. Dans

les moments difficiles, j'avais toujours ce but à atteindre ».

Début de carrière... à Infos Lilas

Pour commencer elle obtient un Master en lettre moderne spécialisé en information et communication, option journalisme et fait des stages, histoire de se confronter à la réalité du métier : France Télévision, l'Expansion, l'Express. Puis une formation en géopolitique, un an en Irlande pour la langue, enchaîné avec l'école de journalisme supérieure de Paris, et même quelques piges pour Infos Lilas en passant. Enfin, le coup de pouce pendant un stage à I Télé. On lui propose de devenir l'assistante d'Audrey Pulvar qui anime la tranche du 18-20h.

« 6 jours sur 7, 12h par jour, je préparais les conférences de rédaction, j'écrivais les journaux pour Audrey. Je m'occupais aussi de la mise en images, des illustrations, des interviews. Puis j'ai fait des sujets et suis allée sur le terrain. J'ai eu l'impression de passer un palier ». Après l'arrêt de l'émission, elle reste à la rédaction d'I Télé.

Pas le temps de réfléchir

Un jour, un fait divers particulièrement tragique. Un immeuble brûle à Auxerre, quatre enfants meurent. Amélie est envoyée sur place pour un direct. « Pas le temps de douter. Dix minutes plus tard, j'étais dans la voiture et deux heures après en direct à l'antenne... Une poussée d'adrénaline incroyable », avoue

la jeune femme. Amélie se spécialise dans la politique et intègre l'équipe qui couvre la Présidentielle. « C'est l'expérience ultime pour un journaliste politique. Je suis plusieurs candidats aux quatre coins de la France... En même temps, je suis venue plusieurs fois aux Lilas pour suivre Mélenchon, dont le siège est ici, et Hollande à la maternité des Lilas. Ça m'a fait quelque chose ».

Retour aux sources

Car Amélie est née à la maternité des Lilas. Partie vivre à Champigny-sur-Marne dès l'âge de sept ans, elle se sent d'ici. « Les Lilas c'est ma ville. Mon père continue d'y vivre et j'y venais très régulièrement pendant mon enfance. C'est chez moi, ce sont mes racines », ajoute-t-elle. Elle se souvient de l'école Romain-Rolland et surtout du club de tennis dont son père, actuel Maire-adjoint des Lilas chargé des sports, fut vice-président. « J'ai un regard de petite fille sur la ville. C'est un rapport très intime. Cela m'a construite, comme le rêve de journalisme. Et la petite fille que j'étais, trouve que Les Lilas ne changent pas ». Avec son emploi du temps et la difficulté d'obtenir un rendez-vous, on veut bien croire qu'un peu de stabilité lui fait du bien. Alors qu'elle s'apprête à suivre un candidat à La Réunion, a-t-elle le temps de s'interroger sur l'après ? « Je vis une histoire d'amour avec la télévision. Etre au cœur de l'action et regarder les gens droit dans les yeux pour leur raconter ce qui s'y passe, c'est exactement ce que j'aimerais continuer à faire. »

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

A la veille du printemps, des événements sans précédent ont endeuillé notre pays. Le 11 mars, à Toulouse, Imad Ibn Ziaten, militaire âgé de 30 ans a été lâchement abattu, comme l'ont été après lui, à Montauban quatre jours plus tard, deux autres militaires : Abel Chennouf et Mohamed Legouade, respectivement âgés de 25 et 24 ans.

A Toulouse, le 19 mars, au seuil de l'école Ozar-Hatorah, Jonathan Sandler, professeur âgé de 30 ans, a été assassiné avec ses deux enfants, Arieh, âgé de 5 ans et Gabriel, âgé de 4 ans, ainsi que Myriam Monsonogo, âgée de 7 ans. Assassinés pour le seul motif qu'ils étaient juifs.

Le tueur s'est comporté exactement de la même manière que les bourreaux nazis dans les camps de la mort ou durant la « Shoah par balles », en Europe de l'est, rattrapant une petite fille terrorisée qui tentait de s'enfuir, la saisissant par les cheveux et lui tirant une balle dans la tête... Comme les bourreaux nazis, l'assassin de Toulouse et Montauban a perpétré un crime indicible, un crime contre l'Humanité toute entière.

L'horreur des assassinats de Toulouse et Montauban rappelle cruellement la nécessité du combat de tous les instants contre les fanatismes, le racisme et l'antisémitisme. Chacun peut avoir son analyse ou son opinion sur l'intervention militaire en Afghanistan ou sur les guerres au Proche-Orient. Mais rien, absolument rien, ne saurait justifier qu'on puisse essayer de transposer ces conflits sur le sol français, dans une logique de guerre civile !

De très nombreuses prises de position ont été exprimées en réaction aux assassinats. Il faudra probablement oublier très vite celle de Catherine Ashton, responsable des affaires extérieures de

l'Union Européenne, opérant l'amalgame avec le conflit au Proche-Orient. Il faudra, à l'inverse, ne pas oublier et s'inspirer des propos tenus de concert par Joël Mergui, Président du Consistoire, Dalil Boubakeur, Recteur de la Grande Mosquée de Paris, et Gilles Bernheim, Grand Rabbin de France. Tous trois ont, en effet, su trouver les mots justes sur la nature du crime et sur ce quoi nous devons œuvrer tous ensemble pour faire face à l'intolérance, au fanatisme et à la haine.

Le drapeau de l'Hôtel de Ville des Lilas a été mis en berne dès le 19 mars. De nombreux Lilasiens ont participé aux manifestations silencieuses au soir du lundi sanglant et le dimanche 25 mars. Dans notre ville, comme dans toute la France, une minute de silence a été observée dans les établissements scolaires. J'ai eu l'occasion d'exprimer ma totale solidarité aux représentants de la Communauté Juive des Lilas plongée dans l'émoi et particulièrement meurtrie.

Nous vivons au sein d'un pays, certes très imparfait, mais qui sait rendre possible, dans le cadre des lois de la République, le vivre ensemble quelles que soient nos croyances ou nos non-croyances, nos points de vue ou notre origine. Une nation laïque dans laquelle, comme il est inscrit dans la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ».

Le caractère abject des crimes de Toulouse et Montauban et l'atteinte à ces deux symboles forts que sont l'armée de la nation et l'école doivent nous inciter à redoubler de vigilance pour défendre le socle de valeurs républicaines qui est notre bien commun le plus précieux.



© Virginie Sueres

« L'horreur des assassinats de Toulouse et Montauban rappelle cruellement la nécessité du combat de tous les instants contre les fanatismes, le racisme et l'antisémitisme. »

Mars 2012 : quelques instants



Le nouveau Till'Bus

Le 7 mars dernier les Lilasiens ont pu découvrir un Till'Bus d'un nouveau format, mieux adapté à la circulation et sillonnant davantage la ville.



Chants populaires italiens

Salle comble au Théâtre du Garde-Chasse pour le récital exceptionnel de Giovanna Marini et son Quartetto Urbano, explorant cent ans d'histoire italienne.



Médailles du travail

Les élus municipaux ont remis aux récipiendaires Lilasiens de la promotion du 1^{er} janvier 2012 la médaille et le diplôme du travail.



Lionel Benharous, maire-adjoint, et Pierre Gambini, directeur de l'école Paul-Langevin, s'entretiennent avec les élèves.

Quand les enfants choisissent le menu

Les élèves d'une classe de CM2 de l'école Paul-Langevin ont pu, à l'occasion d'un atelier pédagogique, sélectionner le menu qui sera servi à la cantine pour le repas de fin d'année scolaire. Un moment ludique pour le choix d'un repas mêlant plaisir et équilibre alimentaire.

Exposition Anna Genard

Le public a pu découvrir les « Chimères » d'Anna Genard, artiste Lilasienne qui entrelace, tresse, torsade, tortille et noue toutes sortes de cordages et autres bouts de ficelle. A l'occasion de cette exposition, Anna Genard a fait don à la Ville d'une de ses œuvres, réalisée pour partie avec de vieux instruments de musique ayant appartenu au Conservatoire. Cette œuvre sera dorénavant exposée dans le hall d'accueil de l'Espace culturel d'Anglemont.



nés



Pierre Merlin, Président de la FNACA dépose une gerbe au pied du monument aux morts.

19 mars

Fin de la guerre d'Algérie

La commémoration, à l'initiative de la FNACA, revêtait un caractère spécial puisqu'il s'agissait du 50^{ème} anniversaire des accords d'Évian. Comme chaque année une autre cérémonie aura lieu le 5 décembre prochain.



Claude Ermogeni, Camille Falque, Anna Genard et Daniel Guiraud devant l'œuvre offerte à la Ville.



25 mars

Le plein de spectacles pour les petits

Large choix de sorties pour le jeune public en mars avec la projection du film « Sindbad » à l'espace Khiasma, un voyage à la découverte de la musique et des instruments avec Denis Charolles au Triton, les spectacles « Nuna Boîtes » et « Babel Lune » proposés par le Théâtre du Garde-Chasse, sans oublier la traditionnelle lecture en musique organisée par la bibliothèque jeunesse.



27 mars

Interclasses de rugby

Le Parc des sports a été envahi comme chaque année par des dizaines de joueurs et joueuses de rugby issus des classes du collège Marie-Curie. Le tournoi est qualificatif pour les phases finales départementales.



28 mars

Une voiture dans la hall de la mairie

Événement rare en pleine nuit dans la Mairie. Un conducteur passablement éméché a emprunté avec son véhicule, l'accès handicapés sur le côté de la Mairie. Résultat : portes vitrées défoncées et fin de la course du véhicule dans l'un des piliers au milieu du hall d'accueil. Après les constats et les procès verbaux d'usage, la voiture a été évacuée et le chauffeur a terminé sa nuit au commissariat.

Coordination des feux rue de Paris

Pour améliorer la sécurité des piétons, la Ville avait demandé au Conseil général d'étudier les temporisations du feu de signalisation devant la mairie, pour le coordonner avec celui situé bd de la Liberté (à la sortie du métro, face à la Poste). En effet, le feu demeurait vert pour les voitures quand les piétons traversaient sur le passage devant la Poste, situation dangereuse si les automobilistes n'étaient pas vigilants. Depuis la mi-mars, quand les piétons ont la priorité sur le passage piétons, le feu devant la mairie est rouge pour les automobilistes.

Changement de sens de la rue de l'Est

Conformément à ce qui a été annoncé aux riverains, la rue de l'Est va changer de sens de circulation pour permettre aux voitures circulant rue de Romainville de rejoindre la rue de Noisy-le-Sec. Ce changement devrait être effectif à la mi-avril en fonction de l'avancée des travaux actuels rue de Romainville.

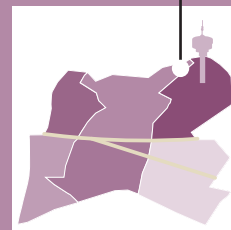
Garage des vélos à la sortie du métro

Dans le cadre du projet de rénovation de la rue de Paris, la réalisation d'un abri pour les vélos était prévu à la sortie principale du métro. Les travaux ont révélé l'existence d'une cavité sous l'immeuble attenant. Le Conseil Général a installé un grillage pour protéger cet espace, en attendant que le propriétaire entreprenne les travaux. Le litige n'étant pas réglé et le stationnement des deux roues posant des problèmes de sécurité, la Ville a recherché une solution provisoire. L'espace va donc être réduit et des appuis pour 28 vélos seront installés le long du grillage.

Travaux d'urgence rue Henri-Barbusse



Mi-mars, la rupture d'un collecteur d'assainissement au bout de la rue Henri-Barbusse a provoqué un léger affaissement de la chaussée. A la demande de la ville des Lilas, la Communauté d'agglomération Est Ensemble, qui exerce dorénavant la compétence assainissement, est intervenue rapidement. Les travaux de réparation ont débuté le lundi 19 mars et ont duré deux semaines.



Un local modulaire pour le rucher des Lilas



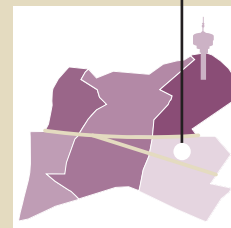
Depuis juillet dernier, 5 ruches sont installées aux Lilas en contre bas du centre de loisirs. L'association Le Rucher des Lilas a réalisé sa première récolte en septembre dernier. Pour permettre à l'association de stocker du matériel et d'organiser des animations, la ville vient d'installer un bâtiment modulaire sur le terrain.



La deuxième station Autolib' aux Lilas



Les travaux d'installation de la station Autolib' située rue Léon Renault viennent de débuter. Cette station comprendra 6 places avec des véhicules Autolib' et une place pour recharger un véhicule électrique pour les particuliers. Les travaux s'achèvent fin mars. La mise en service est prévue en avril. Une 3^e station sera ensuite réalisée dans le quartier des Bruyères.



Finances locales

Le budget communal pour 2012

Malgré un contexte économique national et international difficile, la Ville des Lilas entend maintenir le cap d'une politique de gestion rigoureuse, tout en renforçant les investissements pour un service public plus efficace et plus moderne.



Travaux de l'Espace Louise-Michel.

Le budget primitif de la commune, voté le 28 mars s'élevé à 85 millions d'euros (dont 34 millions au titre de l'investissement) et se caractérise cette année par une montée en charge des transferts à la communauté d'agglomération Est Ensemble.

Pas de recours à l'emprunt

Pour la 5^{ème} année consécutive, la municipalité des Lilas poursuivra sa politique de désendettement. Aucun nouvel emprunt

ne sera levé pour financer une politique d'investissements qui témoigne de la volonté de la municipalité de continuer à



moderniser la ville. Grâce au déblocage du dossier de la maternité des Lilas, la ville va pouvoir céder les terrains Gütermann.

Les principaux chantiers pour 2012

- Fin des travaux de la crèche des Bruyères (1 569 000€) et début de la rénovation de l'école des Bruyères
- Réaménagement des cours des écoles Romain-Rolland (300 000€)

- Création d'un terrain en synthétique au parc des sports (1 370 000€)
- Edification du campanile sur le parvis de l'église (150 000€).
- Fin des travaux de l'Espace Louise-Michel dans le quar-

tier des Sentes. Ce nouvel équipement accueillera le centre culturel, la halte-jeux et le service jeunesse (365 000€)

- Rénovation de la rue de Romainville et de la rue Henri-Barbusse (800 000€)
- Poursuite des travaux de la ZAC centre ville (îlot D à l'angle rue Francine-Fromond rue de Paris et îlot I à l'angle rue Jean-Moulin rue de Paris).

Pas d'augmentation du taux communal des impôts locaux

Pour la première fois depuis près de 20 ans, le conseil municipal a voté une réduction de 0,5% des taux des impôts locaux. A travers cette légère réduction, la municipalité veut s'engager dans une dynamique de baisse de la pression fiscale comme elle l'a fait dans son effort continu pour désendetter la Ville depuis 5 ans.

Natation scolaire

La ville où tous les élèves savent nager !

Depuis sa réouverture en janvier dernier, le cœur de la piscine des Lilas bat au rythme de la natation scolaire. Le bon moment pour rappeler l'effort exceptionnel de la ville des Lilas pour le « savoir nager ».

Retrouvez la vidéo sur www.ville-leslilas.fr



Aux Lilas, tous les élèves, de la grande section de maternelle au CM2, bénéficient de ce plan d'apprentissage de la natation. « Nous voulons que chaque enfant réussisse le test départemental du savoir nager avant d'entrer en 6^{ème} », précise Claude Boisseau, chef de bassin. Pour cela, les CP, CE1 et CE2 bénéficient de 25 séances dans l'année, tandis que les CM1, CM2 viennent en alternance 17 fois. Pour Michel Rousseau,

directeur de la piscine, une organisation rigoureuse et un encadrement professionnel des enfants sont les clefs de la réussite : « Les séances durent 45 minutes pendant lesquelles nous travaillons avec deux classes, réparties en 4 groupes encadrés chacun par un maître nageur diplômé. Un cinquième s'occupe de la surveillance du bassin. Au total, nous accueillons 12 classes par jour d'école, soit environ 300 enfants ».



Michel Rousseau et Claude Boisseau.

97% de réussite au test du savoir nager

Naturellement, si la finalité est de passer le test du savoir nager, les objectifs sont adaptés en fonction de l'âge et du niveau de l'enfant. « Pour les débutants, l'important est de se familiariser avec l'eau, de tenir sa respiration et de commencer à s'allonger sur le ventre ou le dos », déclare Claude Boisseau. « Pour le

groupe des débutants-moyens, nous travaillons les équilibres dos et ventre. Avec les grands, nous passons à l'apprentissage de la profondeur, les plongeurs, les sauts et sensibilisons aux différentes nages ». Grâce à cet apprentissage progressif, 97% des élèves des écoles élémentaires Lilasiennes réussissent le test départemental. Un record en Seine-Saint-Denis.

Petite enfance

■ Les demandes d'admission présentées à la CAMA sont acceptées jusqu'au 18 mai 2012. Les parents désirant s'inscrire peuvent le faire auprès des directrices d'établissements d'accueil de jeunes enfants de leur secteur.

Rens. : 01 41 63 11 42.

Relais Assistantes Maternelles

■ Permanences sur RV le jeudi de 17h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h, prochaine permanence le samedi 7 avril.

10, cour Saint-Paul.

Tél. : 01 55 86 98 60.

Ateliers de danse indienne

Le Conservatoire Gabriel-Fauré et le Service Jeunesse organisent des ateliers d'initiation à la danse indienne (Bharata Natyam), pour les enfants de 11 à 13 ans, animés par Tiziana Leucci.

Les 6, 12 et 13 avril et les 14, 15 et 22 juin au Centre de Loisirs.

Rens. : 01 48 46 90 80

ou 01 49 72 74 76.

Inscription aux séjours été pour les enfants

Inscriptions au Service Education du 2 au 20 avril pour les séjours de juillet et du 2 au 23 mai pour les séjours d'août, dans la limite des places disponibles. Brochures détaillées disponibles au Service Education et téléchargeables sur le site de la Ville ville-leslilas.fr

Tél. : 01 72 03 17 15.

Collège Marie-Curie

Quand les gladiateurs apprennent le latin aux élèves !

Le 16 mars, à l'initiative de Mmes Moreau et Schidlower, professeurs de lettres classiques au collège Marie-Curie, 120 élèves suivant l'option latin ont vu débarquer une troupe de gladiateurs dans l'établissement... et assisté à un vrai combat !



Un vrai combat de gladiateurs dans le gymnase Jean-Jaurès.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les élèves étaient enthousiastes lors de cette matinée animée par la société Acta, spécialiste des spectacles et animations historiques. L'objectif était de vulgariser et de combattre les idées reçues sur ces véritables athlètes qu'étaient les gladiateurs. Au programme, cinq ateliers thématiques, durant lesquels les élèves des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, ayant choisi l'option latin, se sont glissés dans

la peau d'un gladiateur ou d'un romain. Par petits groupes, les collégiens ont successivement découvert les différents niveaux du cursus d'un gladiateur, son équipement, les techniques de combats, les manœuvres de la légion romaine, le théâtre romain et son organisation... En quelques heures, ils ont vécu les pratiques du monde antique et touché des reproductions de pièces archéologiques, grâce à une démarche d'archéologie

expérimentale. Clou de la matinée, la démonstration de combat de gladiateurs, arbitré en latin, dans le gymnase Jean-Jaurès.

Un combat intense et d'un réalisme à toute épreuve.

Combattre les idées reçues

Bien souvent galvaudé, le terme de gladiature renferme en réalité une véritable institution sportive répondant à des

codes bien précis, loin des stéréotypes présentés au cinéma. Le gladiateur (ou gladiatrice pour les femmes) appartenait à une école de gladiature. Il était un combattant professionnel, un sportif de haut niveau.

Travail en atelier.



Des élèves enthousiastes

Lucas et Joseph, élèves en 5^{ème} : « Nous avons aimé tous les ateliers, c'était très instructif. Pendant le combat, les coups portés sont assez violents mais cela dure peu de temps. Nous avons appris énormément de choses ce matin. Les images sont enregistrées dans nos mémoires ».

Aurélié et Angèle, élèves en 4^{ème} : « Nous avons vraiment apprécié cette matinée. Nous avons appris comment les Romains vivaient et combattaient à cette époque. Le combat final était très amusant ».

Galatée, élève en 3^{ème} : « C'était très différent des cours. On s'approchait au plus près du quotidien de l'époque. J'ai aimé apprendre la vérité sur les gladiateurs ».

Les combats, toujours arbitrés, étaient sanglants et de très courte durée. L'objectif n'était pas de tuer, mais de blesser et d'amener l'adversaire à se soumettre. Le vaincu demandait alors l'arrêt du combat, un genou à terre, main et pouce tendus. L'arbitre se tournait alors vers l'editor, qui offrait les spectacles et les combats. L'editor prenait la décision finale. Rares étaient les mises à mort, seuls 2% des combats se terminaient ainsi.

Vacances scolaires

Les bons plans pour s'occuper et s'amuser... aux Lilas !

La Ville permet aux jeunes Lilasiens qui ne partent pas pendant les vacances scolaires de s'évader et de profiter pleinement de cette pause printanière.



Centre de Loisirs

Nombreuses activités et sorties pour les enfants. Au programme :

- visite de l'aquarium SeaLife pour les maternels,
- festival du jeu,
- ateliers scientifiques à Exploradôme, adaptés à chaque tranche d'âge : « l'atelier les 5 sens » pour les CP ; « La bio des bobos des petits » pour les CE1 : expérimentations et constructions pour comprendre le fonctionnement du corps ; « SOS Bobos » pour les CE2 : création d'une BD avec le logiciel Comic Life sur le thème des premiers secours ; « Fais ton cinéma » pour les CM : initiation au montage vidéo numérique sur iMovie,
- sorties bowling et accrobranches pour les élémentaires,



- jeux sportifs et sorties aux parcs, sans oublier les activités liées à la thématique de Pâques avec notamment la traditionnelle chasse aux œufs !

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Avenue du Président Robert-Schuman
Tél. : 01 41 83 00 45.

Service Jeunesse

L'équipe du service jeunesse accueille les jeunes Lilasiens âgés de 11 à 17 ans. Au programme, des stages encadrés par des intervenants professionnels : graff, danse hip hop et percussions. Mais aussi du sport : baseball, jeux d'opposition, tennis de table, des jeux et activités manuelles, des ateliers d'écriture et vidéo, des sorties (parc des 33 hectares, paint-ball à Go Park), sans oublier la préparation du festival jeunesse.

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Service jeunesse
30, boulevard de la Liberté
Tél. 01 49 72 74 76.

servicejeunesse@leslilas.fr

Centre sportif Floréal

La direction des sports accueille les jeunes âgés de 4 à 25 ans et propose de multiples activités :

- motricité pour les 4/5 ans, de 10h30 à 11h30,
- multisports (sports et jeux collectifs, escrime...) pour les 6/12 ans, de 14h à 16h30,
- activités aquatiques pour les 6/17 ans, de 11h15 à 12h30 (sauf le mercredi),
- futsal pour les 11-14 ans, de 9h à 10h45 et pour les 15/25, de 11h à 12h30.

Du lundi 16 au vendredi 27 avril. Centre sportif Floréal
202, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
Tél. : 01 48 91 25 08.

Inscriptions à partir du 10 avril 2012 auprès de la Direction des Sports.

Japon : généreux Lilasiens

La collecte de fonds organisée par l'association « Des Lilas pour le Japon » soutenue par la Ville, pendant les diverses manifestations culturelles de « cultures d'Hivers », a permis de récolter 8 527,80€. Cette somme va être reversée à la Croix-Rouge japonaise, à knk (enfances sans frontières) et à School Music Revival. Le tout au profit des victimes du séisme du 11 mars 2011.



Génocide arménien

La cérémonie du souvenir du 97^{ème} anniversaire du génocide arménien aura lieu le samedi 14 avril 2012, à partir de 11h au cimetière des Lilas. La cérémonie sera suivie d'une collation arménienne, en Mairie.

Contact : 01 49 93 05 24.

Démarchage abusif

Plusieurs foyers Lilasiens ont été contactés fin février par une société proposant un bilan thermique gratuit de leur logement. Cette société se dit mandatée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis. La municipalité des Lilas tient à préciser qu'aucune étude de ce type n'est en cours et que le Conseil général n'a rien à voir avec ce démarchage abusif. Elle encourage les personnes qui seraient contactées par cette soit disant société (A.C.E), à la plus extrême vigilance et à ne pas autoriser l'accès à leur logement.

A vos agendas

■ Le cinéma du Théâtre du Garde-Chasse propose des séances pour les plus jeunes avec « Félins » ou « Le Gruffalo ». Voir la programmation complète en page 18.
Cinéma du Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 41 89.

■ La Dalle aux Chapiteaux propose deux stages de cirque : du lundi 16 au vendredi 20 avril pour les enfants de 6 à 10 ans et du lundi 23 au vendredi 27 avril pour les enfants de 10 à 15 ans.
La Dalle aux Chapiteaux
Place du Marquis-de-Vercors
75020 Paris
Tél. : 09 54 54 47 24.



Club des Hortensias

■ Randonnées

- Lundi 16 avril, demi-journée à Ermenonville.

Départ du Club à 13h30, prix 3,10€.

Inscription la semaine précédente du lundi au vendredi de 14h à 15h.

■ Goûter dansant animé par « La Guinguette des pêcheurs »

- Mercredi 25 avril, à partir de 14h30.

Personnes non Lilasiennes prévoir une participation de 4,50€ pour le goûter.

■ Sorties

- Mardi 10 avril : la nouvelle Grande Revue sur scène « Bego Mania » au Théâtre Malraux (Gagny). Départ du Club à 13h45, tarif 35€.

- Jeudi 26 avril, à 21h : théâtre « Hernani » de Victor Hugo, interprété par la Compagnie Nova au Théâtre de Belleville. Rendez-vous au Club vers 18h30. Tarif : 14€.

Rens. au 01 48 46 46 41.

■ Atelier Théâtre

Samedi 21 avril : représentation de l'atelier théâtre du Club des Hortensias « C'est quoi la vie ? » à l'auditorium du Centre Culturel Jean-Cocteau, à 14h30. Entrée libre.

■ Atelier « Autour du fil »

Tous les mardis de 14h30 à 17h30.

■ Circuit Andalousie

Du 31 mai au 7 juin 2012. Inscriptions au Club.

Rens. au 01 48 46 42 55.

Allée des Hortensias

Tél. : 01 48 46 42 55.

Pôle Senior

■ Inscription pour « Cabaret 2012 » (26 mai), du 10 au 27 avril.

4, cours Saint-Paul

Tél. : 01 41 63 15 76.

Seniors - Santé

Soutenir les aidants familiaux

Mis en place par la Ville des Lilas en partenariat avec le Conseil général et la CRAMIF, « pause café » apporte informations et soutien aux personnes accompagnant un proche handicapé ou en perte d'autonomie.



L'objectif de « pause café » est de soutenir les aidants familiaux au sein d'un lieu de rencontre neutre et convivial puisque tout se passe autour d'un café. Ils peuvent ainsi rencontrer des personnes partageant la même situation, échanger et parler de leur souffrance. Ces réunions les amènent à prendre du recul,

à partager leur expérience. C'est un moment de pause dans un accompagnement souvent difficile. Les séances ont lieu une fois par mois, le jeudi matin. Elles sont animées par Carine Martin, psychologue et Aurélie Mersilian, assistante sociale. La psychologue présente le thème, souvent choisi en amont avec les participants, apporte des connaissances théoriques puis ouvre le débat. Le rôle de l'assistante sociale est de donner des informations concrètes, notamment les

dispositifs en place et les aides possibles, qu'elles soient humaines, techniques ou financières.

Des thèmes choisis avec les participants

Pour les participants, la notion de groupe est fondamentale, même si chaque aidant a ses

propres besoins et attentes. Prendre du temps pour soi, s'échapper un moment de l'emprise de l'accompagnement qui les enferme au quotidien, en partageant avec d'autres des avis sur des questions qui les touchent, est source de réconfort. Ici pas besoin de s'inscrire à l'avance, les personnes viennent librement aux séances.

Prochaines séances de pause café :

■ Jeudi 12 avril : « Anticiper et s'adapter aux changements de comportement d'un proche »,

■ Jeudi 24 mai : « La fin de vie, un tabou ? »,

■ Jeudi 21 juin : « Le départ en vacances des aidants : une pause nécessaire ? ».

De 10h à 11h30.

Club des Hortensias

Allée des Hortensias

Pour tout renseignement,

Pôle Seniors

Tél. : 01 41 63 15 77.

Emploi-jeunesse

Le plein de conseils et d'infos pour trouver un job

Avec « Job : comment s'y préparer ? », les 16, 17 et 18 avril 2012, le Bureau Information Jeunesse du Kiosque des Lilas, le PIJ de Pantin et le BIJ de Romainville se mobilisent pour aider les 16 - 25 ans dans leurs recherches d'emplois.

Programme

■ Lundi 16 avril

Théâtre forum « un entretien, ça se prépare ? ». De 14h00 à 17h30 au centre Social des Courtillières, avenue des Courtillières à Pantin (animé par la Compagnie Grain de Sel). Possibilité de s'inscrire ensuite aux différents ateliers.

■ Mardi 17 et mercredi 18

Ateliers de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au centre social

des 4 chemins, 42 av. Edouard Vaillant à Pantin

- Atelier « Relooking » avec Inella Relooking. Conseils sur la tenue vestimentaire et codes « esthétiques » de l'entretien d'embauche.

- Atelier « simulation d'entretien » avec Deva 93 : préparation à l'entretien d'embauche.

- Atelier « estime de soi », animé par l'Association Découvertes : à travers les techniques d'affir-

mation de soi, cet atelier a pour but de valoriser les compétences de chaque participant en s'appuyant sur sa personnalité, sa créativité.

Venir avec un CV et une lettre de motivation qui peuvent être réalisés avec les professionnels, avant les journées jobs au sein du BIJ.

Bureau Information Jeunesse du Kiosque au 01.48.97.21.10 (167 rue de Paris aux Lilas).



Elections présidentielle et législatives Aux urnes, citoyens !

Les dimanches 22 avril et 6 mai, nous voterons pour l'élection présidentielle.

Et les 10 et 17 juin, nous retournerons aux urnes pour les élections législatives.

Tour d'horizon comparatif des deux élections pour vous permettre de voter en toute connaissance de cause afin d'élire le prochain Président de la République et l'un des 577 députés de l'Assemblée nationale.

Qui élit-on ?

Présidentielle : le Président de la République.

Législatives : les 577 députés, à raison d'un député par circonscription législative.

des congés et ne pouvez pas être présent, préparez vos procurations (voir p.14).

Législatives : les élections législatives se tiendront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

au premier tour de ce scrutin. Le nombre total d'inscrits sur les listes électorales en France est passé de 42,9 à 44,3 millions, entre mars 2007 et mars 2012, soit une augmentation de 1,4 million (source INSEE, mars 2012).

Les dates des scrutins ?

Présidentielle : le premier tour se déroulera le dimanche 22 avril 2012, le second, quinze jours plus tard, soit le dimanche 6 mai. Le premier tour et le second tour auront pendant les vacances de Printemps. Si vous prenez

Combien d'électeurs sont inscrits en France ?

Présidentielle et législatives : en 2007, 42,9 millions de Français étaient inscrits sur les listes électorales et seuls 14,7% des inscrits n'ont pas participé

■ Pour ces deux scrutins, il y a 13 564 inscrits sur les listes électorales aux Lilas. Pour les élections législatives, il y aura 67 428 électeurs inscrits sur la 9^{ème} circonscription de Seine-Saint-Denis comprenant Les Lilas.



Le Palais de l'Élysée.

Qui peut voter ?

- **Présidentielle et législatives** : les électeurs doivent être Français, âgés de 18 ans ou plus, inscrits sur les listes électorales et jouir de leurs droits civils et politiques.
- Pour les législatives, un électeur vote forcément pour les candidats de la circonscription législative dans laquelle il est inscrit.

Que faut-il faire pour pouvoir voter ?

- **Présidentielle et Législatives** : l'inscription sur les listes électorales est indispensable. Sauf cas vraiment exceptionnels, pour les élections de 2012, cette inscription est close depuis le 31 décembre 2011.

Les étrangers résidant en France peuvent-ils voter ?

- **Présidentielle et Législatives** : non, il est actuellement obligatoire d'avoir la nationalité française pour être électeur.

Peut-on voter par correspondance ?

- **Présidentielle et Législatives** : non. Le vote par correspondance a été abrogé par la loi du 31 décembre 1975.

Que signifie un bulletin blanc ?

- **Présidentielle et Législatives** : lors d'une élection, le vote blanc est le fait de ne voter pour aucun des candidats, ou aucune des propositions en cas de référendum. Il s'agit par exemple de ne pas mettre de bulletin dans l'enveloppe. Ce type de vote indique une volonté de se démarquer du choix proposé par l'élection. Contrairement à certains

pays comme la Suisse ou l'Espagne, le vote blanc n'est pas pris en compte en France (voir question suivante).

Qu'est-ce qu'un bulletin nul ?

- **Présidentielle et Législatives** : le vote nul consiste à mettre dans l'enveloppe une réponse qui n'est pas valable, comme déposer plusieurs bulletins, annoter le bulletin, mettre un bulletin déchiré ou autre chose qu'un bulletin. Lors du dépouillement, les votes blancs et nuls sont comptabilisés et sont annexés au procès-verbal dressé par les responsables du bureau de vote. Mais ils n'apparaissent pas dans le résultat officiel où ne sont mentionnés que le nombre des électeurs inscrits, le nombre de votants, les suffrages exprimés (dont les votes blancs et nuls sont exclus).



L'Assemblée nationale.



Comment se déroule le scrutin ?

- **Présidentielle** : depuis 1962, le scrutin présidentiel se déroule au suffrage universel uninominal (les électeurs choisissent un candidat) direct (les électeurs élisent directement leur représentant et non un collège de « grands électeurs » comme jusqu'alors). Si un candidat obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié des voix plus une) au premier tour, il est élu. Dans le cas contraire, un second tour a lieu deux semaines plus tard pour départager les deux candidats arrivés en tête au premier tour. Là, le candidat qui obtient la majorité simple est élu. Dans la pratique, un deuxième tour de vote a toujours été nécessaire. Les résultats du scrutin sont proclamés par le Conseil constitutionnel qui a également la charge de veiller à la régularité de l'élection.
- **Législatives** : il s'agit d'un suffrage universel direct, au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Quelle est la fréquence de l'élection ?

- **Présidentielle** : le président de la République est élu pour cinq ans (c'est le quinquennat), contre sept ans (septennat) avant 2000.
- **Législatives** : les dernières élections législatives se sont tenues les 10 et 17 juin 2007. Les élections législatives ont lieu tous les cinq ans, sauf si le président de la République dissout l'Assemblée nationale et provoque donc des élections anticipées.

Redécoupage de notre circonscription législative

Suite à un redécoupage électoral récent, la ville des Lilas n'est plus dans la 6^{ème} circonscription (Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas) mais appartient désormais à la nouvelle 9^{ème} circonscription législative de Seine-Saint-Denis qui regroupe Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Noisy-le-Sec, Romainville et une partie de Bondy (Nord-Ouest).



Le buste de Marianne dans le hall de l'Hôtel de Ville des Lilas.

Le vote est-il obligatoire ?

■ **Présidentielle et Législatives** : en France, c'est un devoir civique, pas une obligation légale. Néanmoins, certains pays comme l'Australie ou la Belgique ont fait le choix du vote obligatoire. En Belgique, l'abstention constitue une infraction, qui, sans excuse valable, s'accompagne d'une sanction pénale et d'une amende.

LES CANDIDATS

Quelles sont les conditions pour être candidat ?

■ **Présidentielle** : les candidats doivent être âgés de 18 ans ou plus, être électeurs, et recueillir au moins 500 parrainages d'élus d'au moins trente départements. Il n'y a pas de nombre maximum de candidats à l'élection présidentielle (10 candidats en 2012, 12 en 2007 et 16 en 2002) et tous ceux qui recueillent les 500 signatures d'élus peuvent se présenter.

Vous pourrez peut-être savoir quel candidat votre maire a parrainé à partir du mardi 10 avril 2012, mais pas à coup sûr. Les listes des parrains ne sont que partiellement rendues publiques par le Conseil constitutionnel. Pour chaque candidat, seuls les 500 premiers noms, tirés au sort, sont publiés.

■ **Législatives** : pour être candidat il faut remplir les conditions pour être électeur ; ne pas être sous le coup d'une inéligibilité prononcée par le juge administratif ou le Conseil constitutionnel ; ne pas être placé en tutelle ou en curatelle ; avoir satisfait aux obligations imposées par le service national. Le code électoral fixe en outre un certain nombre de cas d'inéligibilité liée aux fonctions exercées.

Chaque candidat doit désigner un suppléant qui le remplacera à l'Assemblée

nationale s'il est amené à quitter son mandat. Ce suppléant doit remplir les mêmes conditions que lui.

Comment sont financées les campagnes électorales ?

■ **Présidentielle** : l'Etat contribue en garantissant à chaque candidat un affichage minimum, l'envoi de ses professions de foi, et un temps d'antenne à la radio et à la télévision. Hors campagne officielle, les campagnes des candidats sont financées par leurs partis politiques ou leurs deniers personnels. Au premier tour, si les candidats obtiennent plus de 5% des voix, ils sont remboursés de 50% de leurs frais de campagne électorale (1/20^e pour les autres).

Les dépenses de campagne sont plafonnées. En 2007 ce plafond s'élevait à environ 16M€, montant porté à 22M€ pour les 2 candidats présents au deuxième tour.

■ **Législatives** : Pour les législatives, le plafond des dépenses est fixé à 38 425 euros, majoré de 0,15 euros par habitant de la circonscription.

L'ÉLU

Quel score un candidat doit-il obtenir pour être élu ?

■ **Présidentielle** : la majorité absolue des suffrages exprimés (les abstentions et votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte), soit 50% + 1 voix. Un candidat peut être élu dès le premier tour s'il atteint ce score. Le résultat se décide toujours au second tour.

■ **Législatives** : lors du premier tour de scrutin, les électeurs votent pour un seul des candidats de leur circonscription. Si un candidat obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (au moins la moitié des suffrages plus une voix) et au moins 25 % des suffrages des inscrits, il est élu.

Dans le cas contraire, un second tour est organisé entre tous les candidats ayant obtenu un nombre de suffrages égal au moins à 12,5 % des électeurs inscrits. Il peut donc y avoir des cas de triangulaire ou de quadrangulaire. Si un seul ou aucun candidat ne remplit cette condition, les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour sont retenus pour le deuxième tour. Le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés au second tour est élu (il ne s'agit donc pas forcément de la majorité absolue). En cas d'égalité du nombre de suffrages obtenus, le candidat le plus âgé des deux est élu.

Où siège l'élu ?

■ **Présidentielle** : au palais de l'Élysée, situé au n° 55 rue du Faubourg Saint Honoré à Paris, dans le 8^e arrondissement. C'est le siège de la présidence de la République française et de la résidence officielle du président de la République depuis la II^e République.

■ **Législatives** : les 577 députés de l'Assemblée Nationale siègent au Palais-Bourbon, dans le 7^e arrondissement de Paris, un bâtiment qui accueille depuis 1799 toutes les chambres basses du Parlement français. La « cité Assemblée nationale » couvre aujourd'hui une surface de 124 000 m² pour près de 9 500 locaux. Elle comprend, outre le Palais-Bourbon, trois autres immeubles réservés aux bureaux des députés et de leurs collaborateurs : un de sept étages construit en 1974, situé de l'autre côté de la rue de l'Université et relié au Palais-Bourbon par un passage souterrain ; un autre bd Saint-Germain (acquis en 1986) ; un dernier, acheté en 2002, situé rue Aristide Briand.

Les Présidents de la République française

I^e République (pas de président)

II^e République

■ Louis-Napoléon Bonaparte (1848-1852)

III^e République

■ Adolphe Thiers (1871-1873)

■ Patrice de Mac Mahon (1873-1879)

■ Jules Grévy (1879-1887)

■ Sadi Carnot (1887-1894)

■ Jean Casimir Perier (1894-1895)

■ Félix Faure (1895-1899)

■ Emile Loubet (1899-1906)

■ Armand Fallières (1906-1913)

■ Raymond Poincaré (1913-1920)

■ Paul Deschanel (1920)

■ Alexandre Millerand (1920-1924)

■ Gaston Doumergue (1924-1931)

■ Paul Doumer (1931-1932)

■ Albert Lebrun (1932-1940)

IV^e République

■ Vincent Auriol (1947-1954)

■ René Coty (1954-1959)

V^e République

■ Charles de Gaulle (1959-1969)

■ Georges Pompidou (1969-1974)

■ Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)

■ François Mitterrand (1981-1995)

■ Jacques Chirac (1995-2007)

■ Nicolas Sarkozy (2007-2012)

Quelles sont les missions de l'élu ?

■ **Présidentielle** : dans la V^e République, c'est la plus haute fonction de l'Etat Français. Le chef de l'Etat est le détenteur du pouvoir exécutif, le chef des armées françaises, le plus haut magistrat de France, le grand maître de la Légion d'honneur, le co-prince d'Andorre. Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. Il nomme le Premier ministre, préside le Conseil des ministres, promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée. Sur proposition du gouvernement ou des deux chambres, il peut soumettre une loi ou une ratification de traité à un référendum. Il préside les conseils et comités supérieurs de la Défense nationale...

■ **Législatives** : la fonction du député, élu dans le cadre d'une circonscription électorale, est de représenter la Nation toute entière. Son travail s'exerce à la fois à l'Assemblée et dans sa circonscription. Le député est détenteur du pouvoir législatif, son rôle principal consiste à voter et édicter des lois. Il contrôle le pouvoir exécutif à l'aide de la motion de censure et vote le budget de l'Etat. Chaque député siège au sein d'une des six commissions permanentes chargées de l'examen préalable des textes.

L'élu peut-il renouveler à plusieurs reprises son mandat ?

■ **Présidentielle** : le nombre de mandats consécutifs a été limité à deux par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.

■ **Législatives** : il n'y a pas de limitation du nombre de mandats consécutifs ou non pour un député.

Voter par procuration

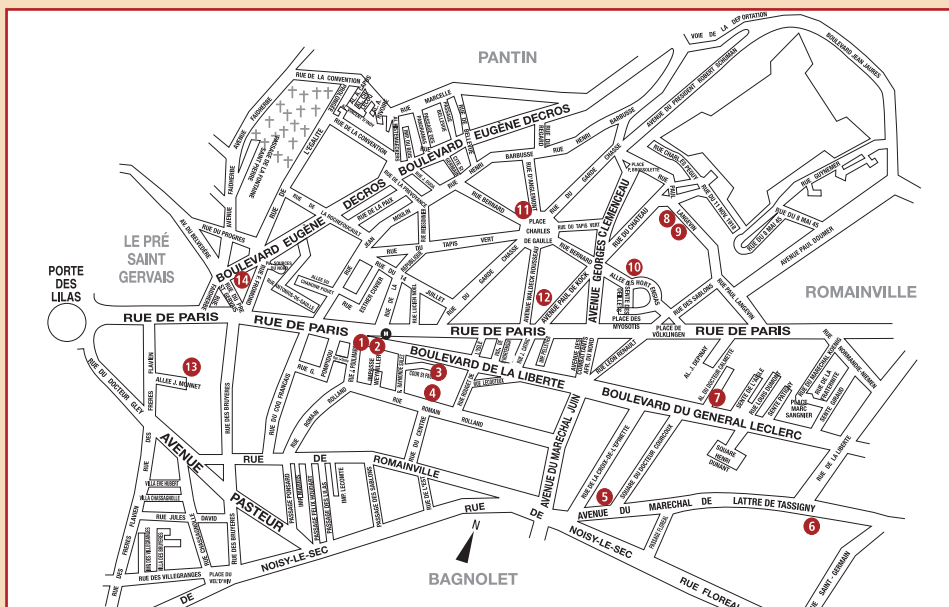
Attention, le premier tour et le second tour de l'élection présidentielle auront lieu pendant les vacances de printemps. En cas d'absence les jours de scrutins, il est possible de voter par procuration. Pour cela, il faut se rendre au commissariat des Lilas ou au Tribunal d'instance de Pantin avec sa carte d'identité et le nom, les prénoms, dates de naissance et l'adresse du mandataire (venir si possible avec une photocopie de la carte d'identité du mandataire). Votre mandataire doit obligatoirement être électeur dans la ville des Lilas, mais pas forcément dans le même bureau de vote que vous.

■ **Commissariat de police** : 55-57, bd Eugène-Decros. Tél. : 01 41 83 67 00. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

■ **Tribunal d'instance** : 41, rue de Delizy à Pantin. Tél. : 01 48 44 44 27. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 16h 30.

Permanences exceptionnelles : mardi 3 avril de 9h à 20h, jeudis 5 et 12 avril de 9h à 20h, samedi 14 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h, jeudi 26 avril de 9h à 20h, samedi 28 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h, mercredi 2 mai de 9h à 20h, jeudi 3 mai de 9h à 12h.

Les 14 bureaux de vote aux Lilas (ouverts de 8 heures à 20 heures)



1 Mairie (salle des mariages) 96, rue de Paris.

2 Mairie (salle du suffrage universel) 96, rue de Paris.

3 Gymnase Liberté 30, bd de la Liberté.

4 École élémentaire Romain-Rolland 49, rue Romain-Rolland.

5 École maternelle Courcoux 139, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.

6 Centre sportif Floréal 202-204, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.

7 École maternelle Calmette Allée du docteur Calmette.

8 École élémentaire Paul-Langevin 17-19, rue Paul-Langevin.

9 École élémentaire Paul-Langevin 17-19, rue Paul-Langevin.

10 Club des Hortensias Allée des Hortensias.

11 Espace d'Anglemont 11-17, rue Bernard.

12 École élémentaire Waldeck-Rousseau 2, av. Waldeck-Rousseau.

13 École maternelle des Bruyères 46, rue de Paris.

14 École élémentaire Victor-Hugo 5, allée Geneviève Anthonioz-de-Gaulle.



Centre culturel Jean-Cocteau

La grande famille d'Eric Vanstaën

Le prix « coup de cœur » de Lil'Art 2011 présente ses sculptures métalliques aux noms farfelus rappelant des personnages et animaux familiers de notre enfance.

C'est dans une petite cabane prêtée par des amis aux Lilas, dans le sous-sol de son salon de coiffure à Montmartre ou la nuit, chez lui, que les sculptures prennent vie. Dès son plus jeune âge, Eric aimait démonter ce qui lui passait sous la main pour voir l'intérieur et comprendre le fonctionnement des objets. Plus tard, sa passion pour la moto et les moteurs, associée à sa fascination pour le métal le conduisent à travailler la soudure, puis l'électricité. Eric ne dessine aucun projet. Ses créations, faites de rencontres incroyables et magiques, de matériaux de récupération - bidon, lampe,



« Sans queue ni tête », assemblage du corps d'un poupon en bois des années 50 doré à la feuille.

moteur, tuyau - s'assemblent peu à peu, dans son esprit. Elles sont ensuite travaillées et transformées pour donner naissance à une multitude de petits êtres formant une famille quelque peu surprenante. Une exposition à découvrir à l'occasion de Lil'Art 2012!

■ « Devenir Humain »
Du 25 avril au 23 mai, entrée libre.
Vernissage le 2 mai à 18h30. Visite commentée tout public le lundi 7 mai à 18h30.
Centre culturel Jean-Cocteau
35, place Charles-de-Gaulle
Rens. : 01 48 46 87 80

Quartier des Sentes

Charles Piquion explore les Sentes

En résidence d'artiste au Centre culturel Jean-Cocteau, Charles Piquion poursuit sa collecte de récits, de souvenirs et d'anecdotes auprès des habitants du quartier des Sentes.

Découvrez les premiers témoignages sur <http://lessentesteparlent.over-blog.com>. Des rendez-vous en lien étroit avec le quartier des Sentes sont aussi organisés par le Centre culturel et animés par Charles Piquion. Deux temps forts à venir : « J'irai conter chez vous ! », contes en appartement pendant lesquels Charles Piquion s'invite chez l'habitant pour une soirée conviviale peu ordinaire ; et le « Loto des Sentes », grande soirée organisée en juin à la Résidence Voltaire. Elle réunira toutes les générations autour de textes et de photographies qui



amèneront à évoquer la vie et l'histoire du quartier des Sentes.

■ Pour plus d'information :
01 48 46 87 80.



Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ Carmen, l'histoire tragique de Carmen et Don José, adapté de l'opéra de Georges Bizet, Les Concerts de poche.

Jeudi 3 mai, à 20h45.

■ L'affaire Dussaert, de Jacques Mougenot.

Théâtre-conférence dans le cadre de Lil'Art.

Mercredi 9 mai, à 20h45.

181 bis, rue de Paris.

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80

■ « Chimères », exposition d'Anna Genard.

Jusqu'au 16 avril. Du lundi au vendredi de 10h à 21h. Le samedi de 10h à 18h.

Entrée libre.

■ « Tout est bien qui finit bien », pièce de William Shakespeare.

Spectacle réalisé par les élèves de l'Atelier théâtre du centre culturel Jean-Cocteau.

Vendredi 6 avril, à 20h.

Entrée libre.

Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont

35, place Charles-de-Gaulle.

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

■ Concert « Je Dis Musique »
Les élèves des ateliers de jazz et de l'atelier de création contemporaine donneront à entendre le fruit de leur travail commun et leurs dernières créations. Surprises, chemins aventureux et sonorités inhabituelles à ne pas manquer !
Jeudi 5 avril, à 18h30.

Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont

35, place Charles-de-Gaulle.

Le Triton

01 49 72 83 13



Festival les enchanteuses
Jusqu'au 21 avril.

■ Himiko Paganotti « Slug »
Vendredi 6 avril, à 21h.

■ Mariana Ramos
Samedi 7 avril, à 21h.

■ Moonlight Benjamin
« Mouvman »
Jeudi 12, à 21h.

■ Lise-Belle du Bery « Quizz »
Vendredi 13 avril, à 21h.

■ Maria Laura Baccarini &
Claudia Solal « Poète... vos
papiers » de Yves Rousseau
Samedi 14 avril, à 21h.

■ Balkanes - Carina Sal-
vado - Sahra Halgan
Jeudi 19 avril, à 21h.

■ Clotilde Rullaud quartet
« In extremis »
Vendredi 20 avril, à 21h.

■ Elise Caron & Archimusic
« Sade songs »
Samedi 21 avril, à 21h.
11 bis, rue du Coq-Français.

Le Melting Potes

01 48 58 75 29

■ A perfect day
Duo voix basse jazzy pop rock.
Vendredi 6 avril, à 20h30.

■ Rachel Pop folk.
Vendredi 13 avril, à 20h30.

■ Les balochiens
Chanson française.
Vendredi 20 avril, à 20h30.

■ Les pingouins à manches
courtes

Théâtre d'improvisation.
Samedi 21 avril, à 20h30.

■ The angry cats
Néo-rockabilly from Paris.
Vendredi 27 avril, à 20h30.

■ Le piano qui chante
Chantez vous êtes accompa-
gnés par Bernard Toubiana
Samedi 28 avril, à 20h30.

32, rue Jean-Moulin.

Revue de presse au Triton

Texte, musique... et politique

Ecrivain, compositeur, metteur en scène, Jacques Rebotier est sur la scène du Triton tous les premiers jeudis du mois pour une revue de presse en musique.

Parlez-nous de
votre revue de
presse ?

Jacques Rebotier :
Le journal du jour
est porteur d'in-
congruïtés, d'im-
portance donnée à
des choses déri-
soires quand les
choses essentielles
sont masquées
ou camouflées. Je
porte un regard
critique sur les
mots : crise, méta-
phore médicale,
tempêtes moné-
taires... Par le rire
et l'ironie, une pe-
tite hygiène lexicale
personnelle, bien utile par les
temps qui galopent.

En quoi êtes-vous différent
d'un Guy Bedos ou d'un
Stéphane Guillon ?

J. R. : Je me suis lancé dans l'im-
provisation verbale, pour une
nuit de paroles, à Avignon.
Quelqu'un m'a dit que je lui
faisais penser à Desproges, ce
qui m'a étonné mais rendu très



fier ! J'aime beaucoup les
Bedos, Guillon, Porte, bien sûr.
Moi je pratique la revue de
presse de façon décalée, occa-
sionnelle, et amateur, car mon
centre c'est l'écriture. Ces
revues de presse sont des petits
crochets dans ma vie d'artiste,
des bretelles de dérivation et
des respirations de plateau.
Elles me distraient de l'écriture
et m'y ramènent.

Est-ce un spectacle
musical ou poli-
tique ?

J. R. : Tout part du
désir. Désir d'art,
désir de tendre un
petit miroir sur
le monde, car un
artiste dans une
bulle n'est pas grand
chose. L'essentiel
pour moi, c'est le
moment présent qui
est fait de l'écoute
avec le musicien, et
de rapport immédiat
avec les spectateurs.
Rien n'est soigneu-
sément répété au
préalable. Je viens
avec mes journaux,

ma pile de bouquins personnels,
et je pioche au gré des sons du
musicien, de la rumeur de la
salle, du vent...

■ Prochaine séance : jeudi 5
avril, à 21h avec G. Roy
11 bis, rue du Coq-Français
Rens. : 01 49 72 83 13.
Plus sur <http://rebotier.net>
<http://theatredesquestions.blogspot.com/>

Concert de printemps du Conservatoire



Deux fois par an, les élèves du
Conservatoire se produisent
sur la scène du Théâtre du
Garde-Chasse, pour des
projets de grande envergure.
Le concert du 13 avril
permettra de découvrir divers
ensembles du Conservatoire.
Des répertoires allant des
grands thèmes classiques
(Bernstein, Mozart, Piazzola,
Schubert), aux musiques de
films les plus connues (Ennio

Morricone, Nino Rota),
seront interprétés par les
orchestres à cordes et à
vents, les classes de musique
de chambre, la Cantoria, et
les classes vocales et instru-
mentales.

■ Vendredi 13 avril, à 20h.
Théâtre du Garde-Chasse
Entrée libre.
181, rue de Paris
Rens. au 01 48 46 90 80.

Jeune public

Les petits aussi ont droit à leur programmation !

Films, contes et lectures musicales... de nombreux rendez-vous pour divertir les plus jeunes et leur faire découvrir rythme, jeu, poésie et imaginaire à travers le réel et le magique.

■ Du côté du cinéma



En avril, les P'tits cinéphiles du Théâtre du Garde-Chasse s'attaquent au cinéma d'animation chinois. Les Studios d'Art de Shanghai s'inspirent du fond très riche des arts traditionnels : les arts du lettré (calligraphie et peinture), les arts populaires (papiers découpés et pliés, estampes, théâtres de marionnettes, d'ombres ou d'opéra...), sans oublier les arts décoratifs. Ce rendez-vous mensuel pour les enfants de 2 à 5 ans propose trois courts métrages : « La Boutique des Pandas », « Le Hérisson et la pastèque », et « L'écureuil coiffeur ». Trois histoires d'animaux à la fois drôles et touchants. Durée : 39 mn.

A voir aussi « Le Gruffalo », du 25 au 28 avril. (horaires page 18).

Mercredi 11 avril, à 10h30.
Cinéma du Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 41 89.

■ La savane en musique
« Histoires de la savane », lecture en musique organisée par la bibliothèque jeunesse : histoire d'Afrique, du lion, roi

des animaux qui n'est pas toujours le plus fort et où on a souvent besoin d'un plus petit que soi.
A partir de 5 ans.



Samedi 14 avril, à 10h30.
Prochaines lectures les 12 mai et 9 juin. Entrée libre.
Jeux Dés en Bulles,
Village des Bruyères
40, rue de Paris (au fond de l'allée)
Infos : 01 48 46 64 76.

■ Place aux grenouilles chez Khiasma

Dans le cadre de l'exposition « Les Nouveaux Mondes et les Anciens », l'Espace Khiasma projette un film d'animation français « La prophétie des grenouilles ». Cette

fable poétique et universelle, mais aussi troublante, revisite celle de l'Arche de Noé. Des grenouilles viennent en aide aux humains et aux autres animaux. Une fable sociale posant des questions sur les difficultés à vivre ensemble, la tolérance et l'écologie.
Dimanche 22 avril à 14h30, entrée libre.
Espace Khiasma
15, rue Chassagnolle
Infos : 01 43 60 69 72.
Julia Ermakoff
juliaermakoff@khasma.net

■ Contes avec La Voix du Griot

Esther Marty-Kouyaté propose des stages pour enfants, au programme : inventer des personnages, créer et raconter des histoires, se déguiser, s'amuser, chanter, jouer des instruments.
Samedi 12 et dimanche 13 mai.
116, bd Eugène-Decros
Tél. : 06 82 58 05 07.



Lilas en Scène

01 43 63 41 61
La compagnie Les Complémentaires présente « L'œil écoute », un jeu d'ombres, de gestes, de sons et de couleurs en deux actes.
Vendredi 6 et samedi 7 avril, à 20h.
23 bis, rue Chassagnolle.

Khiasma

01 43 60 69 72
■ Exposition
« Les Nouveaux Mondes et les Anciens »
Jusqu'au 16 juin. Du mercredi au samedi de 15h à 20h.
Entrée libre.
15, rue Chassagnolle.

Folies d'Encre

01 43 63 20 20
La librairie Folies d'Encre participe à la 14^{ème} édition de la « Fête de la librairie indépendante : un livre, une rose » qui se déroulera lors de la Journée Mondiale du livre et du droit d'auteur, le samedi 28 avril. La librairie aura le plaisir d'offrir à ses clients l'ouvrage hors commerce édité pour l'occasion « Une saison en librairie » et une rose !
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 13h.
3, rue du Garde-Chasse.

Théâtre A

01 75 34 88 79
A l'issue de sa résidence, la 56^{ème} compagnie présente « En même temps » d'Evgueni Grichkovetz, création et interprétation de Jean-Claude Bonnifait et Serge Gaborieau.
Les 13, 14 et 16 avril à 20h30 et le 15 avril à 17h.
43, rue du Coq-Français.

Sortir aux Lilas en avril

Cinéma du Garde-Chasse

JEUDI 5

14h15/18h30 Les infidèles
16h15/20h30 Extrêmement fort et incroyablement près

VENDEDI 6

14h15/18h30 Extrêmement fort et incroyablement près
16h30/20h45 Les infidèles

SAMEDI 7

14h Les aventures de Pinocchio
16h30/20h45 Extrêmement fort et incroyablement près
18h45 Les infidèles

MARDI 10

14h15/18h30 Extrêmement fort et incroyablement près
16h30/20h45 Les infidèles

MERCREDI 11

10h30 Les P'tits cinéphiles du TGC/La boutique des pandas
14h15 Félics
16h30 Nos plus belles vacances
18h30 Indignados
20h30 Elena (v.o. sous-titrée)

SAMEDI 14

14h15 Félics
16h Indignados
18h15 Elena (v.o. sous-titrée)
20h30 Nos plus belles vacances

DIMANCHE 15

15h Nos plus belles vacances
17h Elena (v.o. sous-titrée)

LUNDI 16

14h15/18h30 Indignados
16h15 Nos plus belles vacances
20h30 Elena (v.o. sous-titrée)

MARDI 17

14h15/18h15 Elena (v.o. sous-titrée)
16h Nos plus belles vacances
20h30 Indignados

MERCREDI 18

14h15 Félics
16h Cloco
18h45/20h45 38 témoins

JEUDI 19

14h15/20h30 Cloco
17h Félics
18h30 38 témoins

VENDEDI 20

14h15 Félics
16h Cloco
18h45/20h45 38 témoins

SAMEDI 21

14h Félics
15h45/20h30 Cloco
18h30 38 témoins

DIMANCHE 22

15h Cloco
18h 38 témoins

LUNDI 23

14h15/18h30 38 témoins
16h15 Félics
20h30 Cloco

MARDI 24

14h30/17h30 Cloco
20h30 38 témoins

MERCREDI 25

14h15 Le Gruffalo
15h15/19h L'Oncle Charles
17h15/20h45 Terraferma (v.o. sous-titrée)

JEUDI 26

14h15/20h30 L'Oncle Charles
16h15 Le Gruffalo
18h15 Terraferma (v.o. sous-titrée)

VENDEDI 27

14h15 Le Gruffalo
15h15/19h L'Oncle Charles
17h15/20h45 Terraferma (v.o. sous-titrée)

SAMEDI 28

14h15/15h15 Le Gruffalo
16h15/20h30 L'Oncle Charles
18h30 Terraferma (v.o. sous-titrée)

DIMANCHE 29

15h L'Oncle Charles
17h Terraferma (v.o. sous-titrée)

LUNDI 30

14h15/18h30 Terraferma (v.o. sous-titrée)
16h15/20h30 L'Oncle Charles

Spectacles, lectures, conférences, rencontres, expositions...

JEUDI 5

Jusqu'au 16/04 Chimères d'Anna Genard CC Jean-Cocteau
Jusqu'au 21/04 Festival « Les enchanteuses » Le Triton
Jusqu'au 16/06 Les Nouveaux Mondes et les Anciens Khiasma
18h30 Je dis musique Auditorium
21h Jacques Rebotier invite Guillaume Roy Le Triton

VENDEDI 6

20h L'œil écoute Lilas en Scène
20h Tout est bien qui finit bien Auditorium
20h30 A perfect day Le Melting Potes
21h Himiko Paganotti « Slug » Le Triton

SAMEDI 7

20h L'œil écoute Lilas en Scène
21h Mariana Ramos Le Triton

MERCREDI 11

20h Poécité - soirée « Fortunes » Lilas en Scène

JEUDI 12

21h Moonlight Benjamin « Mouvman » Le Triton

VENDEDI 13

20h Concert des ensembles du Conservatoire TGC
20h30 Rachel Le Melting Potes
20h30 En même temps Théâtre A
21h Lise + Belle du Berry « Quizz » Le Triton

SAMEDI 14

10h30 Histoires de la savane Jeux Dés en Bulles
20h30 En même temps Théâtre A
21h « Poète... vos papiers ! » d'Yves Rousseau Le Triton

DIMANCHE 15

17h En même temps Théâtre A

LUNDI 16

20h30 En même temps Théâtre A

JEUDI 19

21h Balkanes + Carina Salvado + Sahra Halgan Le Triton

VENDEDI 20

20h30 Les balochiens Le Melting Potes
21h Clotilde Rullaud quartet « In extremis » Le Triton

SAMEDI 21

20h30 Les pingouins à manches courtes Le Melting Potes
21h Elise Caron & Archimusic « Sade Songs » Le Triton

DIMANCHE 22

14h30 « La Prophétie des grenouilles » Khiasma

MERCREDI 25

Jusqu'au 23/05 « Devenir Humain » CC Jean-Cocteau

VENDEDI 27

20h30 The angry cats Le Melting Potes

SAMEDI 28

Toute la journée « Un livre, une rose » Folies d'Encre
20h30 Le piano qui chante Le Melting Potes

■ Concert ■ Spectacle, théâtre, danse
■ Lecture, conférence, rencontre ■ Expo ● Jeune public

Réseau Education Sans Frontières

Au service des enfants sans papiers

L'antenne RESF des Lilas accompagne les familles en situation irrégulière, dont les enfants sont scolarisés sur la ville. Avec des résultats souvent positifs. Mais la loi se durcit rendant les situations de plus en plus inextricables.

RESF est un réseau, animé par des bénévoles. Marie-Laurence Dragon et Marige Piquard s'impliquent sur les Lilas avec une vingtaine d'autres citoyens, en partenariat avec le Secours Populaire, l'Armée du Salut, le Kiosque, les Restos du Cœur... On s'engage souvent après avoir été confronté personnellement à une situation. « *Moi c'était par l'intermédiaire d'un petit copain de ma fille. Il me paraissait impossible qu'il quitte l'école* », évoque Marie-Laurence. Pour aider les familles, il est d'abord indispensable de connaître leur histoire, leur parcours. On entre alors dans un monde souvent inconnu : celui de la pauvreté, de l'angoisse des enfants.



Un traitement inhumain

« *La première chose que l'on apprend, c'est que l'on ne quitte jamais son pays par plaisir, que ce soit pour des raisons politiques ou économiques* », affirment les bénévoles. On découvre aussi les files d'attentes inhumaines à la préfecture, les dossiers administratifs sans fin. « *Le terme de sans papiers est d'une cruelle ironie, car vous ne trouverez jamais de gens à qui l'on demande d'en produire autant pour prouver qu'ils ont le droit de vivre ici !* ». Les bénévoles accueillent les familles dans des permanences en Mairie, aident à la constitution de dossiers de demande de titre de

séjour, accompagnent les familles en préfecture ou chez un avocat, les soutiennent pendant une séance du tribunal administratif... Le réseau s'entoure de spécialistes dont des avocats. Car en cas de menace d'expulsion, il faut être organisé et méthodique pour réagir dans la journée.

Durcissement de la loi

Si une famille est en France depuis trop peu de temps, mieux vaut attendre pour déposer le dossier. Il faut accompagner, suivre la scolarité des enfants et convaincre les parents d'apprendre le français. Car la situation peut être intenable pour la famille en cas de refus d'un dossier. « *Le code d'accès à la nationalité vient de changer. Il y a maintenant un fichier euro-*

péen qui empêche de repasser un dossier déjà refusé. Et pour certaines obligations de quitter le territoire français (OQTF), le délai de recours n'est plus que de 48 h ! », explique Marie-Laurence.

Parrainages républicains

Pour alerter le public, RESF mène des actions comme le parrainage républicain, co-organisé par RESF et la municipalité. « *C'est une cérémonie en Mairie, en présence du maire. Remettre aux familles un document officiel prouvant que des élus de la République s'engagent à les protéger et à les soutenir aux côtés des militants de RESF est très important. C'est une protection et peut-être la première fois qu'ils sont traités avec humanité par une institution publique sur notre territoire* ». RESF lutte aussi contre l'enfermement d'enfants en centre de rétention, pratique pour laquelle la France vient d'être condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

RESF Les Lilas :
permanences en mairie le lundi, tous les 15 jours
(10/04, 23/04 07/05, 21/05 04/06, 18/06, 02/07, 16/07, 30/07...)
Contacts : 06 15 20 92 03 ou 06 13 63 70 52

FC Les Lilas



Deuxième de sa poule, l'équipe senior est toujours dans la course pour la montée en CFA2. Après une série de victoires en février-mars, les Lilasiens ont malheureusement perdu 2-1 à domicile contre Ararat Issy et se retrouvent à 3 points du leader Boulogne Billancourt (ACBB) qui compte un match de retard. Il reste 7 matchs aux Lilas pour retourner la situation et retrouver le CFA2.

Poécité

Soirée poétique sur le thème « Fortunes » dédiée à tous ceux qui cherchent fortune, bonne fortune, ou grosse fortune !

Mercredi 11 avril, à 20h.
Restauration possible sur place dès 19h, réservation conseillée au 01 43 63 41 61.
Lilas en Scène
23 bis, rue Chassagnolle.
Tél. : 01 48 40 44 24.

Le potager des Lilas

■ **Atelier de jardinage** le dimanche matin de 11 h à 12h, pique-nique possible sur place.

■ **Fête de la Nature** du 9 au 13 mai, visite du jardin le samedi 12 et dimanche 13 mai après midi.

Parc Lucie-Aubrac.
Tél. : 01 43 60 43 20.

Conseil municipal du 28 mars 2012

Principales délibérations

■ Hommages aux victimes des assassinats de Toulouse et Montauban

Le maire a évoqué la mémoire des innocentes victimes de la tuerie et fait observer un instant de recueillement aux élus et au public présent à la séance du Conseil municipal.

■ Vœux de bon rétablissement à Marianne Bannier et Jean-Claude Dupont

Monsieur Jean-Claude Dupont, conseiller municipal d'opposition (UMP - Parti Radical) a subi une grave intervention chirurgicale et

suit actuellement un traitement dans le sud de la France. Daniel Guiraud exprime ses vœux de prompt et total rétablissement ainsi qu'à Marianne Bannier, maire-adjointe au développement de la vie associative (Majorité municipale), actuellement en convalescence, également à la suite d'une grave intervention chirurgicale.

■ Vote du budget

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif pour l'exercice 2012, marqué par des opérations de transfert à la Communauté

d'agglomération et une légère baisse (-0.5%) des taux communaux de fiscalité locale.

■ Communauté d'agglomération Est Ensemble

La ville a approuvé l'extension de certaines compétences de la Communauté d'agglomération en matière d'aménagement et de politique foncière, d'organisation des transports urbains (Est Ensemble souhaite devenir Autorité Organisatrice de Proximité), d'organisation culturelle et sportive (possibilité d'organiser et soutenir des manifestations inté-

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal



Groupe des élus Verts

Une émotion qui ne cède pas à la précipitation. La violence a fait irruption dans la campagne présidentielle avec les crimes odieux de Montauban et Toulouse. Ils révèlent combien notre société est en crise et fragilisée par les discours de haine et les divisions complaisamment entretenues par certains politiques. Nous exprimons toute notre solidarité aux familles frappées par la barbarie meurtrière d'un homme parce que leur proche était militaire ou leurs enfants juifs. Nos pensées vont à Abel Chenouf, Imad Ibn Ziaten, Mohamed Legouad, Myriam Monsonego, Arieh, Gabriel et Jonathan Sandler. Plus que jamais, il est de notre responsabilité d'élus locaux, comme de ministres ou députés, de ne pas flatter les communautés et de défendre l'égalité des droits de tous les habitants de ce pays. Notre arsenal législatif est déjà conséquent en matière de lutte contre le terrorisme, sans avoir besoin d'en rajouter dans la précipitation. Aujourd'hui nous avons surtout besoin de solidarité, de tolérance et de fraternité au bénéfice de tous nos concitoyens. Cela passe par les moyens donnés à l'application de nos lois, par la défense de la justice, de la laïcité et de l'égalité. Mieux vivre ensemble dans un monde sans discriminations : tout un programme que nous souhaitons mener avec vous.

B. BERGERON-SIGWALD, I. OLIVIER-BARBREL, C. FALQUE, M. G. LENTAIGNE, N. KARMOCHKINE, P. STOEBER, C. PAQUIS
Contact : 06 03 00 54 72 ou <http://leslilasecologie.over-blog.com>

Groupe UDAC

Vous ne le saviez pas ? Bizarre car le Maire et les policiers, eux, le savent très bien. Mais que font-ils ? La sonnerie a à peine retenti au collège qu'une nuée de jeunes viennent se réapprovisionner en boulettes (= du cannabis) aux pieds des immeubles de la résidence de l'Avenir. A ce moment-là, vous ne verrez pas de policiers. Et où prennent-ils l'argent pour acheter ? La réponse est simple = sur place. En l'espace de trois jours pas moins de 50 caves ont été visitées, les cadenas sectionnés à la cisaille et les portes en fer à la pince monseigneur, un vrai vol collectif. Vous pouvez appeler la police, réponse rapide, « oui nous arrivons » et vous pouvez attendre... Je sais que je ne vais pas me faire des amis, tant pis, nous en avons assez ! Elle ferait bien de passer, la police, et pas quand ils dorment. Leurs lieux de prédilection ? Les caves, où ils se sont bien installés avec nos meubles, les locaux vide-ordures, et les escaliers. J'ajoute pour être positif que si je vous parle de ça en pleine campagne présidentielle, c'est que ce n'est pas pour moi l'objet d'un combat de coqs artificiel, à coup de statistiques « travaillées », entre PS et UMP. Nous avons, comme citoyens responsables de notre démocratie, à nous choisir un Président qui, clairement et fermement, fasse fonctionner nos institutions. Pour le plus grand bien de notre savoir-vivre ensemble, y compris dans nos banlieues, pour moi, c'est François Bayrou.

Georges AMZEL, conseiller municipal

Groupe des élus communistes

Les groupes du CAC40, qui ont engrangé 74 milliards d'euros de bénéfices en 2011, vont distribuer 36 milliards de dividendes à leurs actionnaires. Combien ces grandes entreprises paieront-elles d'impôts ? Pour ce qui concerne le géant pétrolier Total qui a réalisé plus de 10 milliards de bénéfices en 2011 distribués pour moitié à ses actionnaires, il ne versera pas un sou au titre de l'impôt sur les sociétés. C'est la conséquence du « bénéfice mondial consolidé », une niche fiscale taillée sur mesure pour 5 grands groupes désignés par le ministre de l'économie (dont Total, Vivendi et NRJ). Alors que les petites entreprises de moins de 9 salariés sont taxées en moyenne à 30%, celles du CAC40 le sont seulement à 8%. Par ailleurs, certains s'adonnent à des pratiques à la frontière de la légalité, comme le fait de déclarer, via les filiales, un maximum de bénéfices dans les pays où ils sont peu imposés et, à l'inverse, de les minorer artificiellement là où ils sont les plus taxés. L'Etat peut et doit exiger que les entreprises qui bénéficient d'aides publiques fassent des choix industriels et financiers favorables à la France, en contrepartie de tous les avantages dont elles bénéficient. C'est une question de volonté politique et d'organisation de l'action de la puissance publique. Il faut taxer les revenus financiers des entreprises. Il faut moduler l'impôt sur les sociétés et le taux des cotisations sociales afin d'inciter les entreprises à développer la valeur ajoutée, les formations, les salaires et l'emploi, en pénalisant celles qui délocalisent, ou se servent des nouvelles technologies pour supprimer des emplois et dégrader les conditions de travail.

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Claude LASNON - maires adjoints
Roland CASAGRANDE, Liliane GAUDUBOIS, Christine MADRELLE,
Gérard MESLIN - conseillers municipaux.

Groupe Ensemble pour Les Lilas

ARTICLE NON REMIS

ressant l'ensemble du territoire), d'espaces verts (création et gestion des espaces verts de plus de 5 ha), d'aménagement de la future base régionale de plein air et de loisirs, d'enseignement et de recherche.

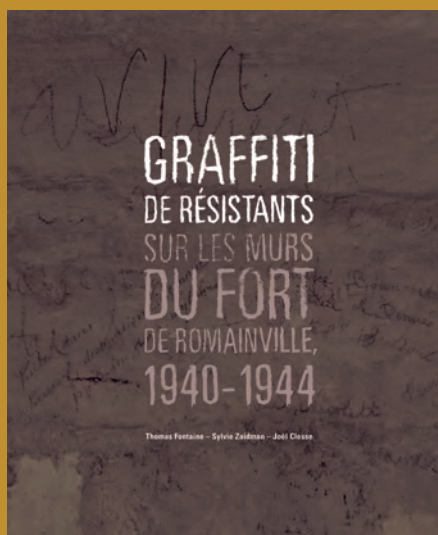
■ Subventions aux associations

La municipalité accordera en 2012, 482 000€ de subvention à 46 associations Lilasiennes.

■ Subvention au titre de la réserve parlementaire

Afin que la ville des Lilas puisse bénéficier de la subvention de 5 000€ obtenue par Claude Bartolone, l'attribution doit être demandée au ministère de l'Intérieur. Cette subvention participera au financement de la réfection des cours de récréation des écoles Romain-Rolland.

Un livre sur les graffiti de résistants



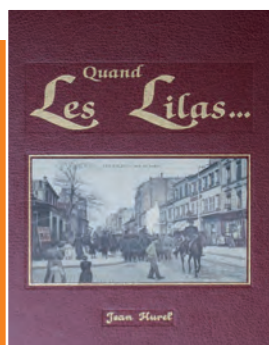
les détenus, Graffiti de Résistants révèle l'histoire oubliée de ce camp, antichambre de la déportation. Le fort est resté pratiquement en l'état depuis la Seconde Guerre mondiale. Il constitue une source exceptionnelle pour connaître l'histoire de ce lieu et celle des résistants qui y furent internés sous l'Occupation. Les auteurs du livre nous font partager une visite du site, à la lumière de l'ensemble des archives et témoignages disponibles, pour terminer par une analyse des inscriptions de détenus encore lisibles sur les murs de la casemate n°17. Éclairés par l'analyse historique, les graffiti retrouvent un sens. Ils deviennent le message émouvant de résistants désireux de laisser une trace de leur passage en ce lieu avant de braver le destin que leur réservent les autorités allemandes.

■ *Graffiti de résistants sur les murs du fort de Romainville, 1940-1944*, de Thomas Fontaine, Sylvie Zaidman, Joël Clesse. Une Coédition Libel, département de la Seine-Saint-Denis, avril 2012. 160 pages / 25,00 €.

Le Fort de Romainville, situé sur la commune des Lilas est le premier camp allemand en France occupée et un lieu essentiel de la répression contre la Résistance. Entre 1940 et 1944, 7 000 personnes dont 3 900 femmes ont été enfermées dans ce fort militaire avant leur exécution ou leur déportation. En présentant les inscriptions murales laissées par

« Quand Les Lilas... » de J. Huret

L'ouvrage, qui retrace l'histoire de la colline des Lilas et de ses occupants, comporte de nombreux plans et photos anciennes accompagnés de textes très documentés. Un livre captivant pour les passionnés d'histoire et pour tous les Lilasiens. En vente en mairie au prix de 34,70 € (par chèque à l'ordre du Trésor public).



Prochain conseil municipal

mercredi 30 mai, à 19 h 30

Mairie des Lilas

Salle des mariages et du conseil (1^{er} étage)

Permanences de C. Bartolone et de M. Legrand

La permanence du député de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, a lieu le 4^{ème} vendredi de chaque mois. La prochaine se tiendra le 27 avril 2012 de 16 heures à 19 heures. Prendre rendez-vous le jour même au 01 43 62 82 02.



La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du Pré-Saint-Gervais.



Emplois-services

Homme cherche travaux de bricolage et jardinage.
Tél. : 06 31 79 67 37

JF cherche emploi de ménage et repassage.
Tél. : 06 38 98 73 93

JF sérieuse cherche heures de ménage, garde personnes âgées, repassage. Tél. : 06 46 79 44 52

F sérieuse cherche garde d'enfants (1 ou 2) scolarisés à partir de 3 ans du lundi au vendredi après l'école. Tél. : 06 03 69 86 25

F sérieuse cherche enfants à garder le mercredi, bonnes références. Tél. : 01 43 63 29 27

Professeure diplômée et expérimentée tous niveaux en anglais et en français donne cours particuliers dans ces deux matières.
Tél. : 01 48 91 73 64

Etudiante en lettres modernes Bac + 3 (parcours classes préparatoires) propose préparation aux bacs de français et bac littéraire et/ou philosophie et latin. Tél. : 06 11 07 47 64

F sérieuse avec références cherche des heures de ménage et garde enfants. Tél. : 06 61 88 91 00

JF sérieuse avec expérience cherche des heures de ménage, repassage ou garde d'enfants.
Tél. : 06 66 11 13 51

JH cherche travaux de peinture, maçonnerie et carrelage. Initiation informatique possible. Sérieux, avec expérience. Tél. : 07 86 90 23 97

Artisan maçonnerie peinture carrelage parquet faux plafond devis gratuit. Tél. : 06 77 26 51 78

Cuisinier à domicile et menu à emporter.
Tél. : 06 75 96 29 11

Ex artisan réalise tous vos travaux, peinture, carrelage, parquet, électricité, plomberie.
Tél. : 06 19 70 14 63

Babysitter cherche à garder vos enfants, sérieuse avec expérience. Tél. : 07 86 90 23 97

JH sérieux propose travaux de rénovation : peinture, papier peint, parquet, carrelage, devis gratuit, cesu.
Tél. : 06 40 11 91 05

Homme sérieux avec expérience réalise travaux d'intérieur : peinture, enduits, revêtements murs et sols.
Tél. : 06 79 68 57 17

Etudiante en BTS cherche garde d'enfants ou aide aux devoirs. Tél. : 06 59 24 71 56

Bonnes affaires

Vends table en verre ronde diamètre 1,30 m avec pied en pierre, 4 chaises en cuir beige 400 €, table basse 1,40 x 0,70 bois 50€, table d'angle 0,59 x 0,59 bois 30€, tapis à lattes bois ocre 2,28 x 1,60 20€, chaîne hifi Philips FW375P chargeur 3 CD avec 2 HP de 5 W 50€, cafetière duo Philips 5€, trottinette électrique E scooter à réparer 20€, 2 chaises hautes dossier et assise bois pieds alu 30€, table à repasser 10€. Tél. 06 24 25 72 92

Vends matelas pour clic clac marque Bultex état neuf 150€, mini congélateur 160€, machine à laver 200€, lit Gautier 0,90x2 m bleu avec matelas.
Tél. : 06 19 65 21 16

Vends tasses à café : 6 tasse rose et blanc rayé, 6 tasses bleu et blanc rayé, 6 tasses rose pâle uni. Toutes les tasses sont accompagnées de sous-tasses assorties. Prix 20€ par boîte. Tél. : 06 12 33 66 60

Vends aquarium cylindrique pour 2 poissons et système filtration 30€, cheminée bioéthanol 30 x 20 x 10, 80€. Tél. : 06 64 71 14 44

Vends poussette Jane (bleu et rose réversible) + nacelle + cosy + sac valeur 600€, vendu 250€, vends poussette Graco cocoon (noir) + sac + habillage pluie (de 0 à 3 ans), 180€, vêtements fille bon état de la naissance à 6 mois le tout 150€. Tél. : 06 63 67 39 02

Vends lits superposés avec sommiers métalliques (matelas exclus) prix 55€. Tél. : 01 48 46 15 04

Vends vêtements femme taille 40-42 : chemises, pantalons et manteaux de marque, prix à débattre.
Tél. : 06 33 55 33 48

A vendre table basse bar en chêne massif, bon état, prix 200€ à débattre. Tél. : 01 49 72 94 23

Vends plateau + théière + sucrier style marocain 70€, kaftans + séroural 15€ l'un, chaîne Thomson CD + Radio + K7, 35€, service porcelaine tasse + théière 40€, encyclopédie 19 volumes 120€. Tél. : 01 48 46 59 33

Vends bureau informatique de marque Gautier, bon état, 200€. Tél. : 06 03 98 32 77

Vends lit mezzanine Ikéa 90 x 200 avec bureau (+ étagères et tiroirs intégrés). En pin massif vernis prix 120€. Tél. : 06 71 18 01 77

Vends robe cocktail cintrée rouge Zara, état neuf, taille 38, prix 79€. Tél. : 06 12 33 66 60

Vends 2 sommiers encadrement lattes en bois. 80 x 190, prix 60€. Tél. : 01 43 60 40 26

Vends manteau pour femme T46 couleur marron, jamais porté, prix à débattre 70€, jupe droite noire T46, 30€. Tél. : 01 47 21 78 57

Vends buffet et table rectangulaire avec allonges et 4 chaises + meuble télévision, en chêne massif finitions antiquaire ciré et vernis, état impeccable, foulards Hermès neufs. Tél. : 01 43 63 29 27

Immobilier

Parking couvert à louer à Romainville limite Lilas, 60€ par mois. Tél. : 07 77 36 93 24

Loue place de parking rue de Paris.
Tél. : 06 63 71 34 38

Loue place de parking en sous-sol sécurisé, rue de la Convention aux Lilas, 60€ par mois.
Tél. : 01 48 44 33 11

Auto-moto

Vends Ford Focus C6max monospace 1,6 L, TDCI 90 Trend 5 (2007) 108 000 km gris foncé métallisé, avec de nombreuses options et pièces neuves (pneus, freins...) prix 8600€. Tél. : 06 17 17 47 19

Cherche pare choc arrière pour Nissan Micra n° de série SJNEAAK1104227931 4 chevaux essence mise en service 18/07/2002. Tél. : 01 48 43 30 03

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre courriel : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

◀ À retourner à :
◀ Infos Lilas PA - Hôtel de ville
◀ 93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

**Du 21 février
au 20 mars 2012**

NAISSANCES

Léonore PÉRIA
Mohamed TOURQUI
Iris LAYOUNI
Thadée GABILLOT
Sofian BOUTIGLLAY
Alexandre SARDA
Emilie MOUCHET
Joseph VOLPOËT
Joseph DALLE
Ella PELLERIN
Stefan ALOJEVIC
Lounis RAHMOUNI
Milan PIQUET
Manissa BOUAKKAR
Kristijan DORDEVIC
Giuliano NUTA
Louise THIERRY
Erin CHAMAK
Yanis MILOUDI
Hugo MARCHAND
Selima MELLITI
Elie ELFASSI
Wiame CHAFOUK
Nesrine ZERZERI
Liam ALLOUCHE AFZALI
(né le 15/01/2012)

MARIAGES

Nicu PODAC et Ana HRIHOR
El Hassane IDIR et Stéphanie
CAPLIN
Michaël BEZIZ et Kelly ATTIA
Thabet JERBI et Cécile Evelyne
Mohammed LAMHAMED
CHERRADI et Jessy DELROCHE
Olivier DEVISMES et Aline SARDAT

DÉCÈS

Lucienne DUBOIS veuve BARADE
Henri LEMEL
Nelson ROUBINE
Renée PUMAIN veuve FRAYT
Serge COZZI
Francine GEOFFROY veuve
CAQUET
Lucie DUVERGER veuve
BARKAUSKAS
Yvette VERNEUIL épouse BARRATIN

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Henri-Dunant : 01 43 60 86 00
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46
- Halte-jeux Dunant : 01 43 62 89 56
- RAM : 01 55 86 98 60

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 48 40 57 31
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :
01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé :
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement
durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique :
01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

- **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.
- **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.
- **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.
- **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.
- **Cabinet Tuffier & Jamme**
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.
- **Cabinet Amici-Fonant**
22, rue de Romainville.
Tél. : 06 69 06 18 09
ou 06 65 01 79 25.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

- **Pharmacie Cohen de Lara (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.
- **Pharmacie de la porte des Lilas (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 63 00.

Permanences RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit le mardi 10 avril, les lundis 23 avril et 7 mai de 20h à 22h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie). Tél. : 06 15 20 92 03 ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- **Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans RV, 15 premières personnes).**
- **Conciliateur de justice : les lundis et mardis matin au tribunal d'instance de Pantin (41, rue Delizy). Prendre RV uniquement par écrit au tribunal.**
- **Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).**
- **Permanence de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) le 2^e mercredi du mois, de 9 h à 12 h sur RV au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris).**

Permanence fiscale

Un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

INFOS LILAS

- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : Christophe Lalo (christophelalo@leslilas.fr).
- Rédaction : Sylvie Prud'homme (sylvieprudhomme@leslilas.fr), Martine Jeandot, Marc Godin.
- Maquette : Pierre Renoux
- Photos : Elodie Ponsaud, Michael Barriera, Alain Bellec et Christophe Lalo.
- Impression : Barbou impressions. RCS Bobigny B572 188 357.
- Dépôt légal : août 2002.
- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.





Découvrez la nouvelle version du site internet de la ville



- Graphisme et ergonomie modernisés
- Navigation simplifiée
- Contenus réorganisés
- Feuilletage d'infos Lilas plein écran
- Plus de vidéos



Et toujours

- Les téléprocédures en ligne, les petites annonces, l'agenda des manifestations, les travaux...

Tout ce qui se passe aux Lilas est sur **ville-leslilas.fr**